

## V. IDENTITE PAYSAGERE, URBAINE ET ARCHITECTURALE

---

### C. CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS

- 1. Les constructions anciennes**
- 2. Les constructions pavillonnaires**
- 3. Les autres constructions**

### C. CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS

---

#### 1. Les constructions anciennes

Les constructions anciennes du village s'élèvent généralement sur deux niveaux (R+1) et sont couvertes d'une toiture à deux ou quatre pans de forte pente. Implantées perpendiculairement à la voie en limite de l'espace public, les constructions sont prolongées le long de la rue du Village par des murs pleins en craie ou murs bahut surmontés d'une grille en ferronnerie. Les corps de ferme sont généralement organisés autour d'une cour interne.

Leurs façades présentent une association de matériaux : meulière, brique, craie, savonnière, et soulignent les soubassements, les chaînages, les linteaux ou les corniches. L'église, implantée dans le bourg de Compertrix, rue du Village, a été édifiée au XIIIe siècle et remaniée au XVIIIe siècle.

#### 2. Les constructions pavillonnaires

Le lotissement rue du Terme Saint-Nicolas propose deux typologies de constructions :

- d'une part des bâtiments recouverts d'une toiture à deux pans de pente moyenne présentant une partie sur deux niveaux (R+1), une autre sur un niveau (R) et ménageant un certain nombre de décrochés,
- d'autre part des bâtiments de forme plus compacte s'élevant sur deux niveaux (R+combles) et recouverts d'une toiture à deux pans brisés de forte pente.

La résidence "Tamaris" présente une forte unité architecturale :

- les constructions s'élèvent sur deux niveaux (R+combles) et sont recouverts d'une toiture à deux pans de forte pente,
- les rez-de-chaussée sont surélevés, accessibles par quelques marches et une terrasse couverte (fermée ou non selon les usages divers), et les garages semi enterrés,
- certaines de ces constructions sont jumelées et les toitures rehaussées par un chien-assis.

Sur le reste de la commune, les constructions qui s'élèvent sur deux niveaux maximum (R+1 ou R+combles) ne présentent pas de spécificités particulières, que ce soit dans les modes constructifs ou le traitement des clôtures, notamment dans les lotissements les plus récents situés à l'Ouest de la R.D. 2 où elles sont d'une grande hétérogénéité.

#### 3. Les autres constructions

Les autres constructions ne présentent pas de caractéristiques particulières.

Les équipements scolaires et de loisirs situés au Sud de la commune en bordure de la zone verte s'élèvent majoritairement sur un seul niveau et sont couverts d'une toiture dont la pente plus ou moins forte ne porte guère la hauteur totale à plus de 7 m au faîtage.

La mairie, couverte d'une toiture à deux pans de forte pente, s'élève sur deux niveaux (R+combles) et présente les caractéristiques d'un pavillon avec une façade principale enduite et agrémentée d'un parement en brique pour dessiner l'encadrement des ouvertures et les chaînages.

Seule l'école primaire située face à la mairie s'élève sur trois niveaux (R+2) mais la faible pente de sa toiture permet de limiter la hauteur de cette construction qui s'intègre dans le tissu pavillonnaire. La forme des ouvertures, plutôt horizontale, caractérise cet équipement scolaire construit dans les années 60-70.